

Enquête complémentaire de Conjoncture - Spécial crise

Quatrième trimestre 2014

Présentation de l'enquête

Depuis l'éclatement de la crise financière en 2007, la FFB Grand Paris a mis en place cette enquête complémentaire de conjoncture "Spécial Crise" dont l'objectif est de mesurer les difficultés économiques et financières rencontrées par les entreprises du Bâtiment en région Ile-de-France.

L'application de la LME dans le Bâtiment oblige les entreprises à financer l'écart entre les délais de paiement fournisseurs et clients. L'observatoire des délais de paiement de la FFB Grand Paris permet de le quantifier depuis le quatrième trimestre 2013.

Pour la suite du développement, on appelle :

- **Petites entreprises** : 1 à 49 salariés dans le Gros-Œuvre, 1 à 19 salariés dans les autres corps d'état.
- **Autres entreprises** : 50 salariés et plus dans le Gros-Œuvre, 20 salariés et plus dans les autres corps d'état.

Nous exprimons nos remerciements aux chefs d'entreprise qui ont répondu à cette enquête.

1- Les difficultés de trésorerie

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T12	52	54	52
1T13	54	52	54
2T13	56	44	51
3T13	50	39	46
4T13	49	53	51
1T14	49	46	48
2T14	48	61	53
3T14	59	55	57
4T14	43	68	53

Plus d'une entreprise sur deux rencontre des difficultés de trésorerie.

53% des entreprises déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie au quatrième trimestre 2014, niveau supérieur de 6 points à la moyenne observée depuis fin 2008. Pour rappel, cette série a connu une rupture au deuxième trimestre 2012, période correspondant à l'entrée de la Zone Euro dans la crise des dettes souveraines. Ainsi, entre fin 2008 et le deuxième trimestre 2012, la moyenne de cette série s'établissait-elle à 42%. Depuis, cette dernière s'établit à 52%. Sur les deux dernières années, les entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France ont fait face à une situation économique anormalement difficile.

Par taille d'entreprise, 68% des "autres entreprises" déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie. C'est le plus haut niveau jamais observé.

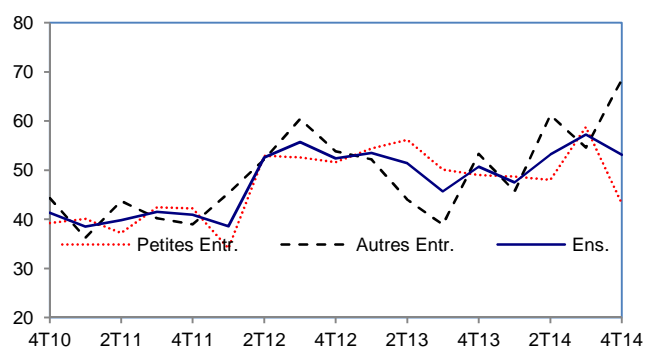
Les tableaux en page suivante présentent l'évolution des quatre principaux facteurs à l'origine des difficultés de trésorerie des entreprises et les résultats de l'observatoire des délais de paiement.

Le **défaut de paiement des clients** est toujours la principale cause des difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises (71% des réponses). Ce facteur est prépondérant parmi les "autres entreprises" (76% des réponses).

Le deuxième facteur explicatif est le **ralentissement de l'activité**. Il est cité par 66% des chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés de trésorerie. Alors que la prépondérance de ce facteur diminue dans l'explication des difficultés des "autres entreprises", il devient le facteur explicatif prépondérant des difficultés des "petites entreprises" (70% des réponses).

Les prix baissent de manière continue depuis 3 ans. L'enquête de conjoncture du quatrième trimestre 2014 menée par la FFB Grand Paris permet d'anticiper une nouvelle baisse des prix au premier trimestre 2015. **Les prix anormalement bas** liés à la concurrence déloyale constituent la troisième cause des difficultés de trésorerie (58% des réponses). Ce facteur est très important dans l'explication des difficultés de trésorerie des "petites entreprises" (68% des réponses).

Parmi les chefs d'entreprises qui rencontrent des difficultés de trésorerie, 37% (+6 points) estiment qu'elles sont dues au **déséquilibre des délais de paiement engendré par la loi LME**. L'observatoire des délais de paiement mis en place par la FFB Grand Paris permet d'estimer le délai de paiement fournisseurs moyen à 41 jours alors que le délai de paiement clients moyen atteint 63 jours (59 pour les "petites entreprises" et 69 pour les "autres entreprises"). Au final, le déséquilibre progresse d'un jour pour atteindre 22 jours.



Graphique 1 : Part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie (en %)

→ Les quatre principales causes des difficultés de trésorerie

(en %)	Défaut de paiement d'un ou plusieurs clients			Ralentissement de l'activité			Prix anormalement bas			Loi LME - délais de paiement		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T12	65	71	67	70	61	66	69	63	66	56	69	61
1T13	68	82	74	80	62	73	67	68	67	42	71	54
2T13	64	97	77	71	56	65	62	55	59	30	55	40
3T13	74	82	77	67	45	59	61	57	59	26	46	34
4T13	70	72	71	61	59	60	63	77	68	32	46	38
1T14	72	64	69	72	58	67	66	49	59	27	41	32
2T14	78	72	76	70	56	65	55	58	56	34	49	40
3T14	70	78	73	65	66	65	60	51	56	24	42	31
4T14	67	76	71	70	59	66	68	42	58	35	41	37

→ L'observatoire des délais de paiement de la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris

(en jours)	Délais de paiement client moyen			Délais de paiement fournisseur moyen			Déséquilibre moyen des délais de paiement		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T13	58	70	63	41	52	46	17	18	17
1T14	59	66	62	42	46	43	17	20	19
2T14	60	70	64	42	47	44	18	23	20
3T14	59	69	63	38	49	42	21	20	21
4T14	59	69	63	41	41	41	18	28	22

2- Besoin et accès des entreprises au financement bancaire

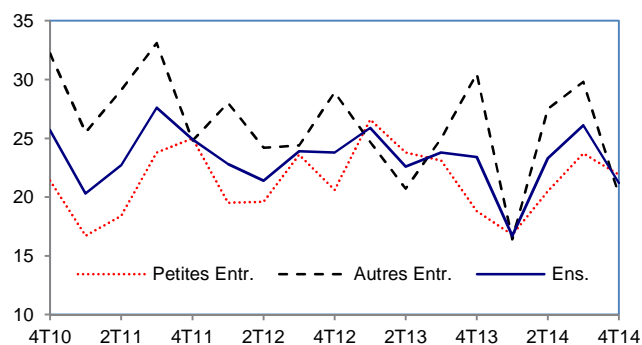
Part des entreprises ayant sollicité un financement bancaire par type de financement

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T12	35	40	37	21	29	24	19	23	21	8	11	9
1T13	42	33	38	27	25	26	19	18	19	6	10	7
2T13	36	32	34	24	21	23	17	22	19	7	7	7
3T13	37	36	36	23	25	24	18	18	18	6	7	7
4T13	32	52	40	19	31	23	17	31	22	6	11	8
1T14	30	46	36	17	16	17	16	32	23	5	18	10
2T14	32	47	38	21	28	23	15	28	20	7	12	9
3T14	33	52	41	24	30	26	16	26	20	5	17	10
4T14	33	47	38	22	20	21	18	34	24	6	7	6

* Ensemble : part des entreprises ayant sollicité au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances

Près de deux entrepreneurs sur cinq [38% des entreprises (-3 points)] ont sollicité leur banque pour obtenir un financement au quatrième trimestre 2014.

Par type de financement, 21% des entreprises ont sollicité un crédit de trésorerie, niveau en baisse de 2 points sur un an. Sur un trimestre, cette part baisse de 5 points. Par taille d'entreprise, 22% des "petites entreprises" (-2 points) et 20% des "autres entreprises" (-10 points) ont déclaré avoir sollicité un crédit de trésorerie. Indicateur du moral des chefs d'entreprise, la demande des entreprises en prêts destinés à l'investissement est en hausse de 4 points et s'établit 2 points au-dessus de la moyenne observée. Par taille d'entreprise, la demande en prêts destinés à l'investissement des "petites entreprises" progresse de 2 points et celle des "autres entreprises" de 8 points. Enfin, 6% des entreprises ont sollicité un rachat de créance, niveau le plus bas observé depuis fin 2009.



Graphique 2 : Part des entreprises ayant sollicité leur banque pour des besoins de trésorerie (en %)

Part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir le financement bancaire sollicité

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T12	40	21	32	47	29	40	26	12	21	65	36	52
1T13	42	15	31	58	13	40	23	34	28	42	47	44
2T13	29	12	22	36	20	30	24	13	20	38	55	43
3T13	31	43	36	37	60	46	24	14	20	66	85	72
4T13	40	30	36	43	40	42	33	22	28	50	51	51
1T14	41	35	39	61	23	46	24	25	24	39	59	47
2T14	38	25	33	44	39	42	21	2	13	47	17	38
3T14	42	32	38	56	40	50	38	14	29	59	42	52
4T14	37	34	36	54	24	44	27	13	21	62	77	67

* Ensemble : part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances.

Le taux de refus des crédits bancaires est supérieur à 33% depuis plus d'un an.

Parmi les entreprises ayant sollicité leur banque pour obtenir un financement, **36% déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé**. Malgré une baisse de 2 points, le taux de refus reste anormalement élevé (supérieur ou égal à 33%) pour le sixième trimestre consécutif. Le niveau du taux de refus sur cette période semble être le reflet de la nouvelle politique prudentielle adoptée par les banques. Cette dernière contraint fortement le développement des entreprises.

Par taille d'entreprise, l'enquête montre que les "petites entreprises" subissent une sélectivité accrue de leur dossier par les banques : 37% des "petites entreprises" ont rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé alors que cette part s'établit à 34% pour les "autres entreprises". Par rapport au trimestre précédent, cet écart s'est resserré en raison de la dégradation de la situation des "autres entreprises" et de la légère amélioration de celle des "petites entreprises".

L'analyse des résultats **par type de financement** montre que les crédits de trésorerie et les rachats de créances sont les plus compliqués à obtenir (respectivement 44% et 67% des entreprises déclarent avoir subi un refus concernant un de ces financements).

Dans le contexte actuel, la difficulté à obtenir des financements de court terme fait peser un risque important sur la pérennité des entreprises. Elles ne doivent donc pas hésiter à solliciter les dispositifs d'aide existants, dès la première alerte.

3- Les difficultés rencontrées auprès des assureurs-crédit

La part des entreprises rencontrant des difficultés avec leur assureur-crédit est en forte baisse.

8,1%, niveau stable, des entreprises ont recours à l'assurance-crédit.

Parmi ces entreprises, celles qui indiquent avoir rencontré des difficultés auprès de leur assureur crédit s'établit à 13%, en baisse de 17 points par rapport au trimestre précédent.

14% des "petites entreprises" et 10% des "autres entreprises" en rencontrent, en baisse, respectivement, de -12 points et de -26 points par rapport au trimestre précédent.

Les entreprises ayant recours à l'assurance-crédit et rencontrant des difficultés ne doivent pas hésiter à solliciter les dispositifs d'aides existants, notamment le médiateur du crédit aux entreprises, dès la première alerte.

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T14	34	16	31
3T14	26	36	30
4T14	14	10	13

4- Les licenciements économiques

Part des entreprises envisageant des licenciements économiques au cours des trois prochains mois

La part des entreprises envisageant des licenciements économiques est supérieur à la moyenne observée depuis 2009.

La part des entreprises qui envisagent des licenciements économiques recule d'un point et s'établit à 10%, niveau supérieur d'un point à la moyenne observée depuis 2009.

Par taille d'entreprise, la situation s'améliore légèrement, notamment dans les "autres entreprises".

En effet, la part des "petites entreprises" qui envisagent des licenciements économiques au cours des trois prochains mois recule d'un point. Elle s'établit à 12%, niveau supérieur à la moyenne observée depuis 2009 (11%). Parmi les "autres entreprises", 6% d'entre elles (-2 points) ont déclaré envisager des licenciements économiques au cours des trois prochains mois, niveau conforme à la moyenne observée depuis 2009 (6%).

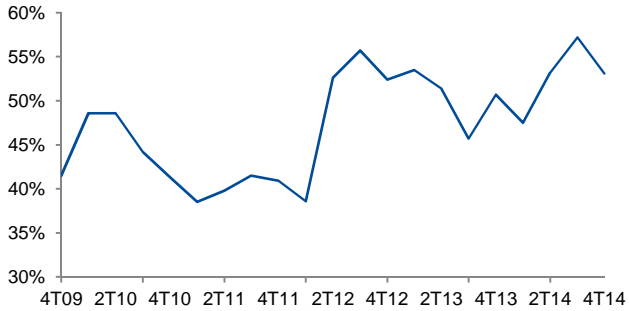
(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T12	13	5	10
1T13	14	4	10
2T13	10	3	7
3T13	5	9	7
4T13	13	4	9
1T14	12	4	9
2T14	8	3	6
3T14	13	8	11
4T14	12	6	10

Conclusion

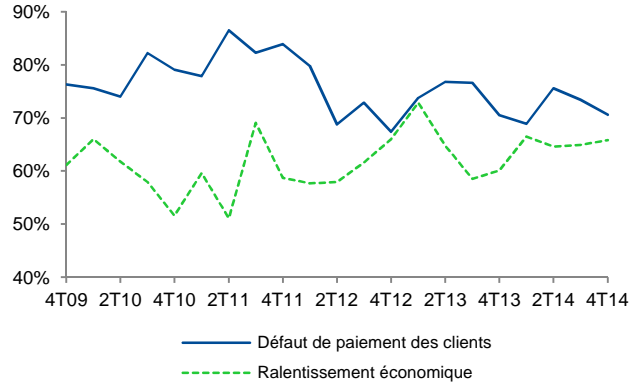
L'enquête spéciale crise et l'enquête de conjoncture menées par la FFB Grand Paris montrent chacune que l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises est fortement dégradé. Baisse de l'activité, des prix et augmentation des délais de paiement (le différentiel entre les délais de paiement clients et fournisseurs atteint 22 jours contre 17 au premier trimestre 2014) augmentent les besoins en trésorerie. Quant à l'accès des entreprises au crédit bancaire de court terme, il est extrêmement difficile depuis près d'un an et demi. Cette situation oblige une part importante des entreprises à envisager le recours au licenciement économique. A terme, elle fait peser un risque important sur la pérennité des entreprises et du savoir-faire.

Graphiques (Ensemble des entreprises)

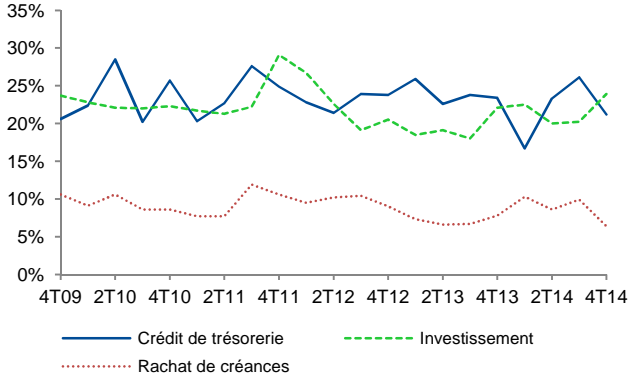
Part des entreprises déclarant rencontrer des difficultés de trésorerie



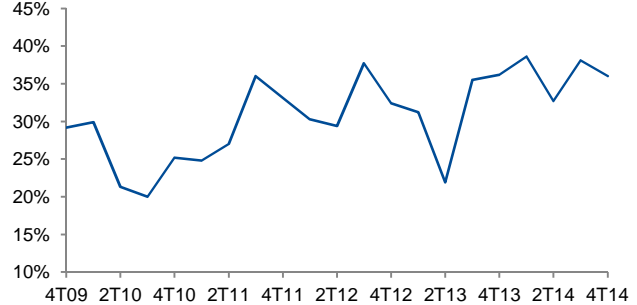
Les raisons expliquant les difficultés de trésorerie



Part des entreprises ayant sollicité un financement auprès de leur banque



Part des entreprises rencontrant des difficultés pour obtenir un financement bancaire



Part des entreprises envisageant des licenciements économiques au cours des 3 prochains mois

